



Fédération Luxembourgeoise de Judo
Fédération Nationale agréée et reconnue d'utilité publique
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Louis

18.12.2025

FLJudo – Soutien aux projets sportifs 2025/26

Primes d'encouragement adaptées à différents projets

La FLJudo souhaite encourager l'engagement des clubs dans le développement et la promotion du judo en soutenant l'organisation d'événements de qualité. Pour cela, une prime d'encouragement est attribuée, adaptée à chaque projet. Les clubs peuvent soumettre leurs demandes à l'adresse suivante : **info@judo.lu**

Les événements soutenus sont ceux dans lesquels les clubs sont actuellement particulièrement impliqués :

1. Compétitions
2. Stages
3. Talent Project (Talent/Youth Cups & Days, Activity Days)

La FLJudo prévoit les budgets suivants pour le soutien à ces différents projets :

- Compétitions et stages : 10 000 €
- Talent Project 3 500 €

Contexte

Afin d'encourager les clubs dans l'organisation d'événements, la FLJudo a mis en place un système de primes d'encouragement, adaptées à chaque type d'événement. En effet, les clubs organisateurs doivent faire face à différents frais, qui varient selon la nature de l'événement.

Le calcul de la « **prime FLJudo** » est spécifique à chaque type d'événement. Il est expliqué brièvement ci-dessous, puis détaillé dans les tableaux suivants.



Fédération Luxembourgeoise de Judo
Fédération Nationale agréée et reconnue d'utilité publique
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Louis

Aperçu du calcul de la « prime FLJudo »

Il est important de noter que des critères préalables doivent être remplis pour pouvoir obtenir une prime pour l'organisation d'un événement. Le calcul de la prime FLJudo prend en compte les spécificités de chaque type d'évènement, comme suit :

1. Compétitions :

Pour l'organisation des compétitions, deux primes sont calculées :

- Une **prime théorique**, composée d'un *montant forfaitaire* et d'un *remboursement partiel* des frais d'arbitrage et de staff médical. Seuls les frais d'indemnités des arbitres et leurs frais de déplacement sont pris en compte dans ce calcul.
- Une **prime maximale** qui dépend du nombre de judokas inscrits. Cette prime plafonne la prime FLJudo, permettant à la FLJudo un certain contrôle des coûts et respect du budget prévisionnel.

Ainsi, la **prime FLJudo** sera le montant le plus faible entre la prime théorique et la prime maximale.

2. Stages :

Pour l'organisation des stages, deux primes sont calculées :

- Une **prime théorique**, composée d'un *montant forfaitaire* et d'un *remboursement partiel* des frais d'encadrement du stage.
- Une **prime maximale** qui dépend du nombre de judokas inscrits et du nombre de demi-journées que dure le stage. La prime maximale constitue un plafond pour la prime FLJudo.

La **prime FLJudo** sera donc le montant le plus faible entre la prime théorique et la prime maximale.

3. Talent Project :

La FLJudo prend directement en charge les coûts directs liés à l'organisation du Talent Project, notamment les frais d'arbitrage, d'encadrement et de staff médical. Cependant, dans le but d'encourager l'organisation de ces événements, la FLJudo souhaite également soutenir les clubs dans les frais indirects générés par ces projets.

La **prime FLJudo** dépendra du nombre de demi-journées et du nombre d'inscriptions aux évènements.

Remarque : En cas d'organisation jugée insatisfaisante d'un événement (sur la base d'observations de représentants de la FLJudo, de retours d'autres clubs ou pour tout autre motif pertinent), la FLJudo se réserve le droit de demander au club concerné de soumettre à la FLJudo un plan d'action correctif en vue de la prochaine édition du tournoi. Toute prime future pourra être conditionnée à la mise en œuvre effective de ce plan d'action.

Détail du calcul de la « prime FLJudo »

1. Compétitions

Calcul de la prime FLJudo pour les compétitions			
Conditions préalables :	1. Demande d'organisation accordée par la FLJudo 2. Présence d'arbitres officiels FLJudo durant toute la compétition 3. Présence d'un staff médical reconnu par la FLJudo 4. Participation d'au moins 5 clubs différents 5. Les judokas affiliés à la FLJudo doivent être titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité.		
Nombre de judokas inscrits	Prime théorique (A) = montant forfaitaire + remboursement partiel des frais d'arbitrage et de staff médical	Prime maximale (B)	Prime FLJudo (C)
n	$A = 400 \text{ €} + 33 \% * \text{Frais}$	$B = 400 \text{ €} + 2.5\text{€} * n$	$C = \text{Minimum (A, B)}$
Remarques :	1. Les frais d'arbitrage subsidiés peuvent uniquement inclure les indemnités et les frais de déplacement. 2. La prime FLJudo ne peut pas excéder la prime maximale. 3. La prime FLJudo ne peut pas excéder le montant total des frais totaux d'arbitrage et de staff médical.		
Exemple :	Tournoi avec 1000 € frais d'arbitres, 800 € frais médicaux et 300 inscriptions.		
Calcul :	(A) Prime théorique : $400 \text{ €} + 33 \% * (1000 \text{ €} + 800 \text{ €}) = 1000 \text{ €}$ (B) Prime maximale : $400 \text{ €} + 2.5 \text{ €} * 300 = 1150 \text{ €}$		
Résultat :	(C) Prime FLJudo = minimum (1000 €, 1150 €) = 1000 €		

Le dossier de demande d'obtention de la prime doit inclure les éléments suivants :

1. Une liste des arbitres FLJudo présents et une facture justificative des frais d'indemnité et des frais de déplacement (pas de frais d'hébergement ou de repas).
2. Attestation de présence du staff médical FLJudo et une facture justificative des frais.
3. Une liste des combattants inscrits avec leur club.
4. Une liste des clubs participants.

2. Stages

Calcul de la prime FLJudo pour les stages				
Conditions préalables :		1. Demande d'organisation accordée par la FLJudo 2. Participation d'au moins 5 clubs différents		
Nombre de judokas inscrits	Nombre de demi-journées	Prime théorique (A)	Prime maximale (B)	Prime FLJudo (C)
		= Subside forfaitaire + Remboursement partiel des frais d'encadrement		
n	d	$A = 100 \text{ €} * d + 33 \% * \text{Frais}$	$B = d * (100 \text{ €} + 0.5 \text{ €} * n)$	$C = \text{Minimum (A, B)}$
Remarques :		1. Les frais d'encadrement peuvent uniquement inclure les frais liés aux heures de cours prestées. 2. La prime FLJudo ne peut pas excéder la prime maximale.		
Exemple :		Stage de 3 demi-journées (d), 600 € frais d'encadrement, 80 inscriptions.		
Calcul :		(A) Prime théorique : $100 \text{ €} * 3 + 33 \% * 600 \text{ €} = 500 \text{ €}$		
		(B) Prime maximale : $3 * (100 \text{ €} + 0.5 \text{ €} * 80) = 420 \text{ €}$		
Résultat :		(C) Prime FLJudo = minimum (500 €, 420 €) = 420 €		

Le **dossier de demande** d'obtention de la prime doit inclure les éléments suivants :

1. Programme du stage et indication du nombre de demi-journées.
2. Facture justificative des frais d'encadrement (heures prestées et payées aux encadrants).
3. Une liste des judokas inscrits avec leur club.

3. Talent Project (Talent / Youth Cups, Days, Activity)

Calcul de la prime FLJudo pour le Talent project		
Conditions préalables :		1. Demande d'organisation accordée par la FLJudo 2. Participation d'au moins 5 clubs différents
Nombre de judokas inscrits	Nombre de demi-journées	Prime FLJudo
n	d	$d * (100 \text{ €} + 0,25 \text{ €} * n)$
Exemple :		Stage de 2 demi-journées (d), 80 inscriptions.
Calcul :		Prime FLJudo : $2 * (100 \text{ €} + 0,25 \text{ €} * 80) = 240 \text{ €}$

Le **dossier de demande** d'obtention de la prime doit inclure les éléments suivants :

1. Un programme de l'événement et une indication du nombre de demi-journées.
2. Une liste des judokas inscrits avec leur club.